

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 15.12.2022 À 14H00

Auditorium de la Bibliothèque Multimédia

1. DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 1.1. Délégations du Conseil Communautaire à M. le Président

2. DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 2.1. Appel à projets AVELO 2 : lancement de l'animation vélo
2.2. Poursuite du dispositif de la plate-forme territoriale pour la rénovation énergétique RENOV 23 pour l'année 2023
2.3. Modification de tarifs de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage

3. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- 3.1. Economie - ZA « Cher du Cerisier » sur la commune de Saint-Fiel – abrogation de la délibération n°313/21 du 21/12/21 pour la cession de la parcelle de terrain cadastrée section AT 228 à la société SCI B2L
3.2. Economie - ZA « La Granderaie » sur la commune de Guéret : acte d'échange de parcelles de terrain

4. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL COLLABORATIF

- 4.1. Représentants de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret au sein du Groupe d'Action Locale du Territoire de Guéret pour la période de programmation européenne 2023-2027
4.2. Contrat de Développement et de Transitions du Territoire de Guéret 2023/2023 : demande de financement auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'ingénierie du contrat pour l'année 2023
4.3. Demande de financement FEADER / mesure LEADER : Sous – Mesure 19.4 – Soutien au fonctionnement et à l'animation des stratégies locales de développement - Animation du programme LEADER 2014/2020 sur le territoire pays de Guéret pour 2023 et 2024
4.4. Plan de financement pour la création de deux bureaux supplémentaires sur l'espace de coworking du Tiers-Lieux La Quincaillerie

5. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 5.1. Transports – Création du Comité des partenaires de la mobilité
5.2. Transports – Passage d'une convention de financement relative à la mise à disposition des équipements liés à la plateforme du projet Modalis
5.3. SPANC – Rapport Public sur la Qualité du Service 2021 (RPQS)
5.4. SPANC – Proposition de tarifs pour l'année 2023

- 5.5. Ressources naturelles – Convention de délégation de gestion des EPU aux communes
- 5.6. Ressources naturelles – Campagne de recherche de substances dangereuses dans l'eau et dans les boues de traitement (RSDE)
- 5.7. Ressources naturelles – Gestion des dépotages à la STEP de Guéret : proposition de tarifs pour l'année 2023
- 5.8. Ressources naturelles – Gestion des eaux industrielles : proposition de tarifs pour l'année 2023
- 5.9. Ressources naturelles – Engagement financier diagnostic et schéma directeur des systèmes d'assainissement – Anzême, Jouillat, La Brionne, Saint-Léger-le-Guérotois

6. DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

- 6.1. Convention de partenariat entre la filière de la psychopérinatalité du CHS La Valette et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- 6.2. Convention relative à la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté : pour la création d'une fonction d'accueil et d'accompagnement des familles fragilisées au sein du MAC Guéret

7. DIRECTION DE L'INGENIERIE FINANCIERE

- 7.1. Budget principal : décision modificative n°7/2022
- 7.2. Budget annexe « Parc Animalier » : décision modificative n°7/2022
- 7.3. Budget annexe « Transports publics » : décision modificative n°6/2022
- 7.4. Budget annexe « Eau potable régie » : décision modificative n°6/2022
- 7.5. Budget annexe « assainissement régie » : décision modificative n°7/2022
- 7.6. Adoption de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023 pour le budget principal et les budgets annexes « Immobilier d'entreprise », « Parc Animalier », « Zones d'Activités », « Ecovillage », « EPU » et « Equipement et sites divers »
- 7.7. Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe SPANC
- 7.8. Clôture au 31/12/2022 des budgets annexes Parc d'Activités « La Granderaie » 2^e tranche, Parc d'Activités « Cher du Cerisier » 2^e tranche
- 7.9. Création au 01/01/2023 du budget annexe PI « Garguettes » soumis à l'instruction codificatrice M57
- 7.10. Souscription d'un emprunt budgets annexes « Assainissement régie » et « Eau potable régie »